

Face à la CAF, la sécu, au Pôle Emploi et toutes les administrations

SE SERRER LES COUDES PLUTÔT QUE LA CEINTURE !

Qu'on soit « français », « étrangers », « ressortissants » de n'importe quel pays de ce monde capitaliste ; qu'on soit travailleurs, chômeurs, RSAs, intérimaires ; qu'on soit « mère célibataire », « concubin », « pacsé », « marié »... ; où qu'on soit et d'où qu'on vienne, on a tous besoin de nourriture, d'eau, d'un toit etc... la plupart du temps de se bagarrer pour ce minimum vital. Dans cette lutte quotidienne, c'est ensemble qu'on est fort, et c'est ce que craignent les patrons et les gestionnaires de l'État. Ils nous préfèrent divisés et redoutent notre colère.

Dans les CAF de Nîmes, d'Alès et d'ailleurs, ce sont des vigiles qui nous accueillent au portillon ! Les radiations doivent tomber, il faut faire des économies et nous sommes tous suspectés d'être des fraudeurs : qui n'a jamais eu affaire aux contrôles domiciliaires, aux remboursements de « trop perçus », aux baisses d'allocations, aux multiples RDV contrôlant notre recherche d'emploi etc. ? Mais au fait, c'est qui les fraudeurs ? Il n'y a que des gens qui ne possèdent rien, ou si peu. Les miettes qu'on nous lâche nous sont indispensables pour vivre. L'imprécision des différents textes officiels (circulaires du ministère, codes divers, directives européennes, jurisprudences, etc.) maintient l'ambiguïté qui permet aux administrations de choisir librement qui a droit, qui n'a pas droit aux allocations.

Dans le Gard, le conseil départemental a choisi deux profils d'allocataires, cibles privilégiées de sa traque aux fraudeurs :

- Les ressortissants de l'Union européenne : De nombreuses personnes se sont vues refuser, dans le Gard et uniquement dans le Gard, des allocations qui leur étaient attribuées auparavant ou dans d'autres départements.
- Les mères célibataires, et plus largement toute personne se déclarant célibataire ou colocataire, sont soupçonnées de vivre en couple... et donc, c'est bien connu, quand on vit à deux, on vit d'amour et d'eau fraîche, plus besoin de sous !

Alors, plutôt que se serrer la ceinture, on a choisi de se serrer les coudes et de se défendre collectivement. Le 27 octobre et le 4 novembre, une vingtaine de personnes se sont rendues dans des bureaux du Conseil Départemental puis à la CAF de Nîmes.

Elles y ont demandé des explications concernant les refus répétés d'ouvrir des droits au RSA à des ressortissants européens qui vivent dans le Gard, et exigé le déblocage des dossiers de deux personnes se trouvant dans cette situation.

Il a fallu insister un certain temps pour que ces deux personnes soient reçues et entendues en présence de camarades. L'une d'elle a pu obtenir son RSA et le paiement, de manière rétroactive, des mois précédents. L'autre personne, qui avait engagé une procédure de recours, a vu l'examen de son dossier reporté, la CAF étant encore dans les délais légaux pour y répondre. Malgré les multiples pirouettes des bureaucrates de la CAF et du Conseil Départemental pour nous faire croire à une simple erreur dans le dossier, cette petite victoire nous confirme à nouveau que seule la lutte paie. Il est certain que de nombreuses personnes sont dans cette situation au moins dans le Gard et on compte bien ne pas laisser faire !

Si vous êtes concernés ou intéressés, vous pouvez vous joindre à nous lors des permanences du collectif Exploités-Enervés.



PERMANENCES
du collectif Exploités-Enervés
tous les 2ème vendredi du mois à 19h

à la Rétive (42 rue du faubourg d'Auvergne, Alès)
Contact: exploitesenerves@riseup.net ★ Blog: www.exploitesenerves.noblogs.org